

RÉSERVATION À DISTANCE

MANUEL D'UTILISATION DESTINÉ AUX MEMBRES

Version 1.4 : 22.04.2013

INTRODUCTION

Le TC Boisy a le plaisir de pouvoir proposer à ses membres un système de réservation des courts à distance.

Les avantages d'un tel système sont multiples :

- Réservation des courts sans se déplacer
- Annulation des réservations des courts sans devoir se rendre au club-house
- Réservation des courts jusqu'à 6 jours à l'avance
- Consultation des périodes de jeu disponibles

Chaque membre reçoit un mot de passe qu'il doit obligatoirement changer lors de sa première connexion. Le mot de passe initial est : 1278

Les membres ont les deux possibilités suivantes pour effectuer des réservations :

- **à distance** depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet
- **au club-house** sur la borne connectée en permanence sur le système de réservation.

1. ACCES AU SYSTEME DE RESERVATION A DISTANCE

L'accès au système se fait par la page d'accueil du Tennis Club Boisy www.tcboisy.ch. Il suffit de cliquer sur le lien « Réserver votre court ».

Ce lien vous amène sur le site Internet « ballejaune.fr ».



Rentrez votre identifiant et votre mot de passe reçus de l'administrateur. L'identifiant est sous la forme : Nom, espace, Prénom

ATTENTION : Les caractères spéciaux dans les noms et prénoms ont été supprimés.

é → e, è → e, ç → c, ö → o, ï → i, ô → o, etc.



Lors de votre première connexion, vous serez invités à modifier votre mot de passe :

Saisie obligatoire d'un nouveau mot de passe

Par mesure de sécurité vous devez saisir un nouveau mot de passe.
Prenez soin de choisir un mot de passe que vous pourrez retenir facilement.
Cette application n'étant pas "stratégique" vous pouvez simplement prendre votre année de naissance précédée de vos initiales ou quelque-chose de ce genre.

Saisir votre nouveau mot de passe

Saisir encore votre nouveau mot de passe

Choisissez un nouveau mot de passe et tapez le dans les 2 champs.

C'est avec ce mot de passe que vous pourrez vous connecter les prochaines fois.

2. RESERVER UNE PERIODE DE JEU

Réservation d'une période de jeu standard (60' ou 45' dès 16h00)

Une fois connecté, vous arrivez directement sur la page du jour avec les périodes encore libres.

Choisir une date: 16/04/2010
ou un terrain en cliquant sur sa loupe
Ensuite, cliquer sur le mot "libre" de l'heure choisie

Court 1 Est 12h		Court 2 Ouest 12h	
12h	libre	12h	libre
13h	libre	13h	libre
14h	libre	14h	libre
15h	libre	15h	libre
16h	libre	16h	libre
17h	libre	17h	libre
18h	libre	18h	libre
19h	libre	19h	libre

Court 1 Est 16h		Court 2 Ouest 16h	
16h	libre	16h	libre
17h	libre	17h	libre
18h	libre	18h	libre
19h	libre	19h	libre

En haut à droite, vous avez un menu déroulant qui vous permet de **choisir le jour** pour lequel vous désirez réserver une période. En cliquant sur le menu, vous avez tous les jours pour lesquels vous pouvez effectuer une réservation (6 prochains jours).

Vous pouvez également cliquer sur la loupe du court en question pour voir les réservations des 6 prochains jours.

Cliquez sur le mot **libre** qui se trouve dans la case du court et période que vous souhaitez réserver, l'écran de réservation apparaît.

RESERVATION
Sur le court Court 2 Ouest
Le Vendredi 16 Avril 2010 de 12h 00 à 13h 00

AVEC ...
Avec un invité: Championnat
avec un membre du club:

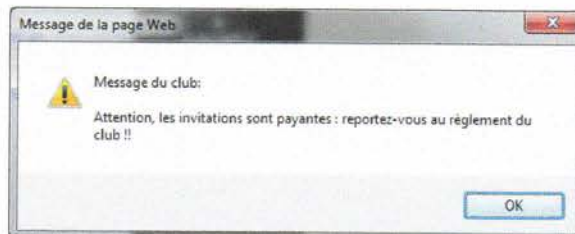
- Adrien Dominique
- Appiah Venance
- Babic Oliver
- Bachewand Diana
- Baud Ugolet Ed
- Baud Ugolet Gilles
- Demat Dominique
- Dissel Nicolas
- Sita Lionel
- Sotachi Tom
- Souillard Yann
- Botolodi Lucie
- Sotolosa Olivier
- Brand Pascal
- Dreiermossier Adrien
- Burnt Anthony

Si vous ne voyez pas dans la liste le nom d'un éventuel partenaire, il est fort probable que les réservations en cours de cet adhérent ont atteint la limite autorisée.
Il ne peut plus réserver tant que l'une de ses réservations n'est pas terminée, et vous en pouvez donc pas la prendre comme partenaire.

En haut à gauche vous avez la confirmation de votre réservation avec le nom du court, la date et la période.

Vous avez les deux possibilités suivantes :

- Lorsque vous cochez " **avec un membre du club** " (par défaut). Choisissez dans la liste des membres votre partenaire. Cliquez sur **VALIDER**, la période est réservée avec votre nom et celui de votre partenaire.
- Lorsque vous cochez " **avec un invité** " vous aurez le message suivant :



Après l'avoir lu, **cliquez sur OK**
Puis cliquez sur **valider**

La période est réservée avec votre nom et le texte invité.

Attention : en cas d'empêchement de jouer avec un invité pour une période déjà réservée ou en cas de pluie, la réservation devra être annulée impérativement au plus tard 5' avant le début de la période de jeu, faute de quoi, la période sera facturée.

Deux réservations dans la même journée, **non consécutives**, sont autorisées, que ce soit avec un membre ou un invité.

Réservation en double

Pour une partie en double, il est possible de réserver deux périodes consécutives, à condition que les quatre joueurs soient inscrits dans le système de réservation (2 x 2 noms)

Réservation d'un match défi

Les matchs défis sont régis par le règlement en vigueur au TC Boisly qui est affiché au club-house.

Deux périodes de jeu par match sont réservées dans le système par la commission technique (CT).

3. SUPPRIMER UNE RESERVATION

Pour supprimer une réservation, par exemple en cas d'empêchement de jouer, il vous suffit de cliquer dans la case où vous avez réservé votre période de jeu.

L'écran ci-dessous apparaît.

Cliquez sur " **CONFIRMER L'ANNULATION DE LA RESERVATION ?** " pour annuler votre réservation.

[CONFIRMER L'ANNULATION DE LA RESERVATION ?](#)
[NON, J'AI CHANGE D'AVIS](#)



Pour ne plus avoir ce message de confirmation quand vous annulez :



La personne ayant fait la réservation ou le partenaire peut annuler la période.

Une fois annulée, la période redevient libre pour d'autres membres.

Important :

Il est impératif d'annuler suffisamment tôt toute réservation en cas d'empêchement de jouer pour la période fixée.

En cas d'omission, un premier avertissement sera donné au membre ayant réservé la période concernée.

Un deuxième oubli entraîne la suppression de la possibilité de réserver à distance pendant une période définie par le comité.

4. LIMITE DE RESERVATION (QUOTA)

Chaque membre a droit à **2 réservations**. Lorsque vous faites votre 2ème réservation, le mot « Libre » disparaît, vous empêchant de faire une nouvelle réservation.

Dès ce moment, vous n'avez plus de possibilité de réserver une période jusqu'à ce que vous ayez joué une des 2 périodes que vous aviez réservées (**reportez-vous au règlement général du TCB**)

Vous pouvez également annuler une de vos réservations ou les deux afin d'obtenir de nouveaux droits.

5. LES OPTIONS DE LA BARRE DE MENU

En haut de l'écran vous avez plusieurs options.



- **Déconnexion** : pour sortir de la session.
- **Accueil** : retour sur la page d'accueil de connexion « ballejaune.fr »
- **Réservation** : page qui vous permet de créer et d'annuler vos réservations.
- **Synthèse** : présentation de toutes les périodes occupées sur tous les courts pour les 6 prochains jours.
- **Mes infos** : cette option vous permet de compléter et de changer vos données personnelles (Voir ci-dessous chapitre 6)

6. LES OPTIONS DE " MES INFOS "

ESPACE PERSONNEL

Renseignements administratifs	Changement du mot de passe
Les tournois	Fiche d'engagement de tournoi
Imprimer un justificatif	Paramétrage réservations
Historique de mes réservations	Passer une annonce

Rubrique **renseignements administratifs** :

- Vous pouvez changer votre mot de passe.
- Veuillez également renseigner un maximum de champs, par exemple votre adresse e-mail pour recevoir des e-mails quand vous effectuez des réservations ou qu'un partenaire en effectue une avec vous (cf. ci-dessous « paramétrage réservations »)

IMPORTANT : Si vous modifiez votre adresse, téléphone ou autres informations, veuillez informer également le secrétaire du club.

Rubrique **imprimer un justificatif**

- Vous avez la possibilité d'imprimer un justificatif de vos réservations, ainsi aucune contestation n'est possible.

Rubrique **paramétrage réservations** :

- Vous avez la possibilité de recevoir un e-mail lorsqu'un membre réserve avec vous ou lorsque votre partenaire annule une réservation.
- Ce système ne fonctionne que, si dans votre fiche de membre, vous avez introduit une adresse e-mail valide.

Rubrique **Passer une annonce** :

- Vous avez la possibilité de passer un message à tous les membres du club durant une période maximum de 30 jours si vous recherchez par exemple un partenaire ou passer une information générale.
- Tous les membres verront le message après leur Login

Vous trouverez d'autres informations sur www.ballejaune.fr

Si vous rencontrez des problèmes, veuillez contacter un membre du comité: